



Assemblée générale

Distr. générale
28 décembre 2022
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-deuxième session

27 février-31 mars 2023

Point 2 de l'ordre du jour

**Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat
et du Secrétaire général**

Fonds spécial créé en vertu du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport comporte des informations sur la situation du Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, notamment sur sa situation financière.



I. Introduction

A. Soumission du rapport

1. Le présent rapport a été établi conformément à la résolution 74/143 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a encouragé le versement de contributions au Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et prié le Secrétaire général de faire rapport au Conseil des droits de l'homme sur les activités du Fonds spécial. Il porte sur la période d'activité allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2022.

B. Mandat du Fonds spécial

2. Le Fonds spécial a été créé en application de l'article 26 du Protocole facultatif afin d'aider à financer la mise en application des recommandations formulées par le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants à l'issue des visites effectuées dans les États parties au Protocole, ainsi que les programmes d'éducation des mécanismes nationaux de prévention.

3. Le Fonds spécial est financé par les contributions réservées versées à titre volontaire par des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres entités privées ou publiques.

C. Gestion du Fonds spécial

4. Le Fonds spécial est administré par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies.

D. Critères de recevabilité

5. Les demandes de subvention au titre du Fonds spécial peuvent être soumises par les institutions publiques de tout État partie au Protocole facultatif qui a consenti à la publication du rapport établi par le Sous-Comité à la suite de sa visite, ainsi que par les mécanismes nationaux de prévention de l'État en question. Elles peuvent également être soumises par les institutions nationales des droits de l'homme conformes aux Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris) et par des organisations non gouvernementales, si les projets proposés doivent être mis en œuvre en coopération avec des États parties ou des mécanismes nationaux de prévention répondant aux conditions requises. Pour être recevables, les demandes doivent concerner des recommandations relatives à la mise en place et au bon fonctionnement de mécanismes nationaux de prévention formulées dans des rapports de visite du Sous-Comité qui ont été publiés conformément à l'article 16 (par. 2) du Protocole facultatif et ne sont donc plus confidentiels.

6. Depuis 2020, des demandes de subvention peuvent également être soumises en vue de soutenir les programmes éducatifs des mécanismes nationaux de prévention, conformément à l'article 26 (par. 1) du Protocole facultatif. Cette décision stratégique du groupe de travail du Sous-Comité sur le Fonds spécial offre à tous les mécanismes nationaux de prévention la possibilité de faire une demande de subvention. Les programmes visés peuvent être axés sur l'éducation, la formation ou la sensibilisation. Ils peuvent être internes et avoir notamment pour objectif d'améliorer les connaissances, les compétences et les capacités des membres ou du personnel du mécanisme national de prévention, ou externes et viser par exemple à améliorer les connaissances des acteurs extérieurs au mécanisme, des groupes professionnels intéressés (notamment les agents de la force publique, le personnel médical, les agents de l'État, les membres du pouvoir judiciaire, les députés, les avocats, les procureurs et les enseignants) et des personnes en détention. Les programmes peuvent

comprendre : a) des cours de formation, des ateliers, des séminaires et des conférences ; b) des travaux de recherche et des cours ; c) des activités de sensibilisation telles que campagnes publiques, élaboration de supports promotionnels, développement de sites Web et diffusion d'informations dans les médias ; d) d'autres activités de sensibilisation liées à la prévention de la torture et des mauvais traitements.

II. Activités du Fonds spécial

A. Cycle de projet 2023

7. Le onzième appel à demandes de subvention, concernant des projets à mettre en œuvre en 2023, a été clos le 1^{er} mars 2022. Selon les critères susmentionnés, des projets concernant 39 États qui répondaient aux conditions requises et leurs mécanismes nationaux de prévention¹ et cinq mécanismes nationaux de prévention² qui répondaient aux conditions requises auraient pu être soumis. En outre, les mécanismes nationaux de prévention de tous les États parties au Protocole facultatif répondaient aux conditions requises pour demander un soutien financier pour leurs programmes éducatifs, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une visite du Sous-Comité ou que le rapport de visite ait ou non été publié. Les candidats pouvaient demander des subventions à hauteur de 30 000 dollars au titre d'activités de projet à mettre en œuvre entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

8. Au total, 27 demandes ont été reçues concernant 20 États répondant aux conditions requises ou leurs mécanismes nationaux de prévention (Afrique du Sud, Albanie, Argentine, Azerbaïdjan, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Chili, Espagne, Hongrie, Kazakhstan, Maldives, Mexique, Niger, Paraguay, Pérou, Philippines, République de Moldova, Sénégal, Togo et Turquie). Conformément aux directives relatives aux demandes de subvention, le secrétariat du Fonds spécial a procédé à une évaluation complète des propositions de projet reçues dans le délai fixé, en concertation avec les bureaux locaux et régionaux du HCDH et les rapporteurs de pays du Sous-Comité pour la prévention de la torture. Le groupe de travail du Sous-Comité sur le Fonds spécial et le renforcement des capacités a examiné les propositions à sa session de juin 2022 et recommandé que des subventions soient accordées au titre de 18 projets. À l'issue de l'évaluation effectuée par le Comité des subventions du HCDH, 18 subventions ont été accordées à des projets destinés à donner suite aux recommandations du Sous-Comité portant sur la mise en place ou le renforcement des mécanismes nationaux de prévention dans 16 pays qui répondaient aux conditions requises (Afrique du Sud, Argentine, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Chili, Espagne, Hongrie, Kazakhstan, Maldives, Mexique, Niger, Pérou, Philippines, République de Moldova, Sénégal et Togo), pour un montant total de 525 790 dollars (voir annexe).

9. Depuis son premier appel à demandes de subvention en 2011, le Fonds spécial a soutenu la réalisation de 120 projets de coopération technique dans 30 pays à travers le monde. Ces projets ont conduit à des changements législatifs, notamment à la mise en conformité de lois avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme concernant la prévention de la torture, notamment par la révision de codes de procédure pénale et de lois pénitentiaires et par des lois interdisant les fouilles corporelles abusives sur les personnes privées de liberté, à l'adoption de lois visant à établir des mécanismes nationaux de prévention ou à rendre ceux-ci conformes au Protocole facultatif, et à des changements institutionnels, tels que la mise en place ou le renforcement des mécanismes nationaux de prévention ou d'autres institutions compétentes et la coopération entre ces mécanismes ou ces institutions.

¹ Allemagne, Argentine, Arménie, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Chypre, Costa Rica, Espagne, Gabon, Honduras, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Macédoine du Nord, Maldives, Mali, Malte, Mexique, Mongolie, Niger, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Turquie, Ukraine et Uruguay

² Équateur, Hongrie, Macédoine du Nord, Mauritanie et Tunisie.

10. En ce qui concerne la création de mécanismes nationaux de prévention ou le renforcement du fonctionnement des mécanismes existants, les projets ont apporté un soutien essentiel à des mécanismes nouvellement créés. En outre, ils ont contribué à améliorer les connaissances et les capacités des membres et du personnel des mécanismes en matière de surveillance des lieux de détention, grâce à des activités de formation, à des visites d'étude auprès d'autres institutions, à l'élaboration de règlements intérieurs et de méthodes, à la conception de manuels et à l'élaboration de protocoles et lignes directrices concernant les interrogatoires ; à faire mieux connaître les mécanismes, grâce à l'amélioration des rapports annuels et à leur traduction dans les langues nationales, ainsi qu'à des émissions de radio, des brochures et des affiches ; à renforcer les capacités des mécanismes en matière de surveillances grâce à l'achat de matériel tel que des caméras et des instruments de mesure de la superficie des cellules et de leur degré d'humidité ; à accroître la collaboration avec les parties prenantes, notamment les groupes professionnels, les procureurs, les membres de l'appareil judiciaire, la police et la société civile ; à améliorer la surveillance de certaines institutions, notamment les hôpitaux psychiatriques, et le suivi de certaines questions, telles que celle des systèmes de santé dans les lieux de détention, par la formation et le renforcement des capacités ; à assurer la collaboration avec les organismes nationaux de surveillance créés en application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ; à mieux protéger certains groupes de population, notamment les femmes, les personnes handicapées, les enfants et les personnes vivant avec le VIH/sida³.

11. Les projets ont permis de combler les lacunes et de répondre à des besoins en matière de prévention de la torture qui avaient été recensés sur place par le Sous-Comité, et ont joué un rôle déterminant dans l'application des recommandations de celui-ci. Le Fonds spécial est unique en ce qu'il fait le lien entre les recommandations d'un comité d'experts indépendant créé en vertu d'un traité et le travail réalisé sur le terrain, ce qui peut constituer une incitation à la publication des rapports établis par le Sous-Comité à l'issue de ses visites.

12. En 2022, des projets en cours ont dû faire l'objet d'ajustements en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et les délais de mise en œuvre ont été prolongés. De nombreux mécanismes nationaux de prévention se sont lancés dans la formation en ligne et l'organisation de webinaires en vue de renforcer leurs propres capacités et celles d'autres acteurs et de mettre en commun leurs données d'expérience en matière de prévention de la torture pendant la pandémie, en tenant compte de l'avis adressé par le Sous-Comité aux États parties et aux mécanismes nationaux de prévention concernant la pandémie de maladie à coronavirus(COVID-19)⁴.

B. Autres activités du Fonds spécial

13. Sachant que la mission du Fonds spécial consiste principalement à permettre la mise en place et le renforcement de mécanismes nationaux de prévention et soucieux de répondre aux demandes croissantes provenant du terrain, le HCDH a élaboré et publié en 2018 un guide pratique intitulé « Prévenir la torture – Le rôle des mécanismes nationaux de prévention »⁵. La version française du guide a été publiée en 2021 et la version arabe a été publiée en 2022. Des supports de formation destinés à accompagner ce document sont en cours d'élaboration et devraient être publiés en 2023. Plusieurs séances d'information sur le Fonds spécial ont été organisées, notamment à l'intention des mécanismes nationaux de prévention nouvellement créés, des États qui envisagent de ratifier le Protocole facultatif et des organisations de la société civile, dans le cadre du forum organisé dans le cadre de la soixante-treizième session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, qui s'est tenue en Gambie.

³ Renseignements provenant des rapports finaux sur la mise en œuvre des projets soumis au secrétariat du Fonds spécial par les bénéficiaires des subventions.

⁴ CAT/OP/10.

⁵ Ce guide est disponible sur le site Web du HCDH, à l'adresse suivante : https://www.ohchr.org/sites/default/files/2021-11/NPM_Guide_FR.pdf.

III. Situation financière du Fonds spécial

14. Le Fonds spécial est le seul fonds opérationnel créé par un instrument international relatif aux droits de l'homme. Depuis sa création en 2012, il a soutenu 120 projets (pour un montant total de 3 188 444 dollars) dans 30 pays de quatre régions différentes.

15. L'action que mène le Fonds spécial doit suivre la croissance des activités du Sous-Comité pour la prévention de la torture, qui s'est traduite par une augmentation du nombre d'États parties et de mécanismes nationaux de prévention pouvant soumettre des demandes de subvention : en 2021, 44 États et mécanismes remplissaient les conditions requises pour pouvoir soumettre une demande, contre 13 en 2015. Cette tendance devrait se maintenir car les pays sont encouragés à ratifier le Protocole facultatif et à accepter que les rapports établis par le Sous-Comité à l'issue de ses visites soient publiés. En outre, l'élargissement du Fonds spécial à tous les mécanismes nationaux de prévention qui souhaitent obtenir un soutien pour leurs programmes éducatifs peut également entraîner une augmentation du nombre de demandes de subvention.

16. Le montant annuel minimum requis pour assurer le fonctionnement du Fonds spécial est de 500 000 dollars ; cette somme permettrait de faire en sorte qu'un financement raisonnable (d'un montant de 25 000 à 30 000 dollars, par exemple) puisse être alloué à 10 à 20 projets par an en moyenne. L'accroissement du nombre des donateurs et des contributions (voir le tableau ci-dessous) témoigne de l'importance que les États accordent à la prévention de la torture et de la confiance croissante qu'ils ont dans l'incidence des travaux du Fonds spécial. Un appui et des contributions durables restent cependant nécessaires pour lancer de nouveaux appels de demandes de subvention et y donner suite.

Contributions au Fonds spécial (1^{er} décembre 2021-30 novembre 2022)

<i>Donateur</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Date de réception</i>
Tchéquie	8 247	6 octobre 2022
Total des contributions reçues	8 247	

Annonces de contributions au Fonds spécial (1^{er} décembre 2021-2 décembre 2022)

<i>Donateur</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Date de réception</i>
Allemagne	144 777	2 décembre 2022
Total des annonces de contributions reçues	144 777	

IV. Verser une contribution au Fonds

17. Le Fonds spécial peut recevoir des contributions de la part de gouvernements, d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales, d'organismes privés et du grand public, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. Seuls les fonds destinés au Fonds spécial y seront acheminés.

18. Les contributions doivent donc toujours porter la mention « Bénéficiaire : Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, compte CH ». Les versements peuvent être effectués :

a) Par virement bancaire en dollars des États-Unis à l'ordre de United Nations Office at Geneva General Fund, numéro de compte 485001802, J. P. Morgan Chase Bank, 270 Park Avenue, 43rd floor, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique (code SWIFT : CHAS US 33 ; numéro de banque : (ABA) 021000021) ;

b) Par virement bancaire en euros à l'ordre de United Nations Office at Geneva, numéro de compte 6161600934, J. P. Morgan Chase AG, Grueneburgweg 2 – 60322

Frankfurt am Main, Allemagne (code SWIFT : CHAS DE FX ; numéro de banque : (BLZ) 50110800 ; IBAN : DE78 5011 0800 6161 6009 34) ;

c) Par virement bancaire en livres sterling à l'ordre de United Nations Office at Geneva, numéro de compte 23961903, J. P. Morgan Chase Bank, 25 London Wall, Londres EC2Y 5AJ, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (code SWIFT : CHAS GB 2L ; numéro de banque : (SC) 609242 ; IBAN : GB68 CHAS 6092 4223 9619 03) ;

d) Par virement bancaire en francs suisses à l'ordre du Fonds général des Nations Unies à Genève, numéro de compte 240-C0590160.0, UBS AG, rue du Rhône 8, case postale 2600, CH-1211 Genève 2, Suisse (code SWIFT : UBSW CH ZH 80A ; numéro de banque : 240 ; IBAN : CH92 0024 0240 C059 0160 0) ;

e) Par virement bancaire en d'autres devises à l'ordre du Fonds général des Nations Unies à Genève, numéro de compte 240-C0590160.1, UBS AG, rue du Rhône 8, case postale 2600, CH-1211 Genève 2, Suisse (code SWIFT : UBSW CH ZH 80A ; numéro de banque : 240 ; IBAN : CH650024 0240 C05901601) ;

f) Par chèque payable à l'ordre de l'Organisation des Nations Unies, adressé à la Trésorerie, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

19. Les donateurs sont priés d'informer la Section des relations extérieures et des donateurs du HCDH lorsqu'ils effectuent un versement, en fournissant une copie de l'ordre de virement ou du chèque, afin de faciliter la procédure officielle d'enregistrement et l'établissement des rapports du Secrétaire général.

V. Conclusions et recommandations

20. **Le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants est un mécanisme de prévention de la torture unique en son genre et le seul fonds opérationnel institué en vertu d'un instrument international relatif aux droits de l'homme. Le soutien qu'il apporte aux mécanismes nationaux de prévention, dont la création est une obligation fondamentale imposée par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, joue un rôle déterminant dans la prévention de la torture au niveau national.**

21. **Le montant annuel minimum requis pour assurer le fonctionnement du Fonds spécial est de 500 000 dollars, somme qui permet de soutenir jusqu'à 20 projets par an en allouant à chacun un financement raisonnable (de 25 000 à 30 000 dollars). Le soutien actuel apporté par les États ne correspond pas aux besoins en matière de prévention de la torture sur le terrain et à la demande accrue des mécanismes nationaux de prévention et des autres acteurs œuvrant à la prévention de la torture.**

22. **Le Secrétaire général accueille avec satisfaction les contributions versées au Fonds spécial et l'intérêt porté par les États Membres aux activités du Fonds, mais constate que l'écart se creuse entre les contributions reçues et les besoins et demandes d'appui en matière de prévention de la torture. Les contributions doivent être en rapport avec le nombre croissant de pays qui répondent aux conditions requises et avec les possibilités qui s'offrent de contribuer à la mise en place ou au renforcement des mécanismes nationaux de prévention dans ces pays, et suffisantes eu égard à l'élargissement du Fonds à tous les mécanismes nationaux de prévention créés par les États parties au Protocole facultatif. Le Secrétaire général engage vivement les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres entités privées et publiques à continuer d'apporter un soutien financier durable à cet important mécanisme de prévention de la torture.**

Annexe

**Projets approuvés par le Comité des subventions
du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits
de l'homme depuis la création du Fonds spécial
prévu par le Protocole facultatif se rapportant
à la Convention contre la torture et autres peines
ou traitements cruels, inhumains ou dégradants**

	<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
1.	Arménie	Renforcement du mécanisme national de prévention	Penal Reform International	2016	25 000
2.	Arménie	Renforcement des capacités des membres du mécanisme national de prévention au moyen de séances et de matériel de formation ; activités visant à faire mieux connaître le mandat du mécanisme	Défenseur des droits de l'homme de l'Arménie	2018	24 985
3.	Arménie	Activités visant à faire mieux connaître le mandat du mécanisme national de prévention ; renforcement des compétences du personnel concernant les méthodes de visite	Défenseur des droits de l'homme de l'Arménie	2019	23 160
4.	Arménie	Renforcement des capacités professionnelles du mécanisme national de prévention sensibilisation à son rôle et à ses activités ; formation des fonctionnaires aux normes internationales	Défenseur des droits de l'homme de l'Arménie	2020	16 765
5.	Argentine	Réforme législative visant à faciliter la création du mécanisme national de prévention dans la province de Tucumán ; formation des juges, du personnel pénitentiaire et des travailleurs sociaux aux droits des détenus	Abogados y Abogadas del Noroeste Argentino en Derechos Humanos y Estudios Sociales	2015	35 000
6.	Argentine	Collecte de données sur la violence dans les lieux de détention ; élaboration d'un manuel à l'intention du personnel pénitentiaire ; formation des autorités pénitentiaires ; organisation de manifestations publiques aux fins du renforcement du mécanisme local de prévention	Xumek	2018	25 000
7.	Argentine	Amélioration des capacités du mécanisme national de prévention en matière de surveillance des soins	Bureau du Procureur pénitentiaire de la nation	2018	25 000

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	médicaux et de la santé des personnes privées de liberté			
8. Argentine	Collecte et systématisation de l'information et élaboration de politiques pour les autorités compétentes	Centro de Estudios Legales y Sociales	2020	25 000
9. Argentine	Réalisation d'une étude sur la situation dans les prisons fédérales faisant appel à une démarche participative en vue d'évaluer les conditions de détention	Bureau du Procureur pénitentiaire de la nation	2020	30 000
10. Argentine	Élaboration d'une publication numérique comportant des recommandations concernant les politiques publiques et un guide à l'intention des membres de l'appareil judiciaire sur la conduite d'enquêtes et l'application de sanctions en cas de torture	Centro de Estudios Legales y Sociales	2022	19 900
11. Bénin	Mise en application des recommandations du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants concernant la protection des enfants privés de liberté	Organisation mondiale contre la torture, en partenariat avec Enfants solidaires d'Afrique et du monde	2012	19 539
12. Bénin	Mise en application des recommandations du Sous-Comité concernant la protection des enfants privés de liberté au Bénin	Organisation mondiale contre la torture, en partenariat avec Enfants solidaires d'Afrique et du monde	2013	44 428
13. Bénin	Informers les détenus de leurs droits fondamentaux ; réduction de la surpopulation dans les lieux de détention par l'amélioration du repérage des cas de détention arbitraire par les agents de l'État et les acteurs de la société civile	Fédération internationale des ACAT	2014	35 000
14. Bénin	Amélioration des conditions de détention des enfants dans les établissements pénitentiaires et dans les locaux de la police et de la gendarmerie ; formation des juges amenés à siéger dans les tribunaux pour enfants, institués récemment, comme suite à la révision du Code de l'enfant	Organisation mondiale contre la torture	2016	15 820
15. Bénin	Mobilisation et établissement d'une feuille de route pour la création d'un mécanisme national de prévention	Changement social Bénin	2019	19 884

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
16. Bénin	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention ; reprise des visites de contrôle d'organisations de la société civile	Changement social Bénin	2022	29 986
17. Bénin Gabon Niger	Mise en place d'une panoplie de moyens d'action et appui à la création de mécanismes nationaux de prévention et au renforcement de ceux-ci	Association pour la prévention de la torture	2021	30 000
18. Bolivie	Amélioration des conditions de détention des personnes vulnérables privées de liberté	Fundación Canónica Pastoral Social	2021	30 000
19. Bolivie	Contrôle à l'échelle nationale des prisons portant sur les conditions de détention, en particulier dans les cellules disciplinaires, assorti de recommandations	Instituto de Terapia e Investigación sobre las Secuelas de la Tortura y la Violencia Estatal	2021	30 000
20. Bolivie	Conception d'un système uniforme de tenue des dossiers des personnes privées de liberté	Bureau du Défenseur du peuple de l'État plurinational de Bolivie	2022	30 000
21. Brésil	Mise en application des recommandations du Sous-Comité concernant la protection des enfants privés de liberté au Brésil	Organisation mondiale contre la torture, en partenariat avec Justiça Global	2014	34 802
22. Brésil	Appui au mécanisme de prévention de Rio de Janeiro; promotion de la mise en place de mécanismes de prévention dans d'autres États du Brésil	Justiça Global en partenariat avec le mécanisme de prévention de Rio de Janeiro	2015	35 000
23. Brésil	Appui aux travaux du mécanisme fédéral de prévention ; action visant à promouvoir la mise en place de mécanismes de prévention étatiques à São Paulo et à Maranhão	Conectas Direitos Humanos	2016	25 000
24. Brésil	Formulation de recommandations à l'intention du Conseil national de la justice et du Département de la sécurité publique de l'État de São Paulo ; organisation d'un atelier à l'intention des juristes concernant les actes de torture commis contre des femmes et la vulnérabilité particulière de celles-ci ; élaboration d'une stratégie de promotion de la création d'un mécanisme local de prévention	Conectas Direitos Humanos	2018	25 000
25. Brésil	Renforcement des capacités des acteurs principaux du Brésil, en particulier dans les États de Rio	Association internationale du barreau	2018	24 927

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	de Janeiro et de Santa Catarina ; organisation de stages de formation de formateurs sur la manière d'enquêter sur les actes de torture conformément aux normes internationales ; collaboration avec le mécanisme national et les mécanismes locaux de prévention en vue de l'élaboration de programmes de sensibilisation et d'information			
26. Brésil	Sensibilisation à la justice pour mineurs et amélioration de la coopération entre les mécanismes de prévention, les forces de l'ordre et les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la justice pour mineurs ; faire mieux connaître le réseau de prévention de la torture au Brésil	Organisation mondiale contre la torture	2018	25 000
27. Brésil	Amélioration de la communication entre le mécanisme national de prévention et les autorités, les organisations de la société civile et les institutions des droits de l'homme	Instituto Veredas	2019	25 000
28. Brésil	Prévention de la torture par des visites de contrôle régulières dans les centres de détention pour mineurs ; diffusion sur les réseaux sociaux d'une campagne nationale de lutte contre la torture	Organisation mondiale contre la torture	2020	30 000
29. Brésil	Création d'un groupe d'influenceurs sur la prévention de la torture ; systématisation de la collecte d'informations et établissement d'un plan de lutte contre la torture	Sociedade Maranhense de Direitos Humanos	2020	30 000
30. Brésil	Recensement, mobilisation et renforcement des capacités des organisations de la société civile en vue de la mise en place d'un mécanisme national de prévention et prévention de la torture dans le District fédéral	Instituto Veredas	2020	25 990
31. Brésil	Renforcer le réseau de suivi de la mise en œuvre des recommandations du mécanisme national de prévention	Instituto Cíclica	2021	29 900
32. Brésil	Renforcement de la capacité du personnel du mécanisme national de prévention de mettre en pratique les normes et outils internationaux	Omega Research Foundation	2021	30 000

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	relatifs à l'usage de la force dans ses activités de surveillance et de sensibilisation			
33. Brésil	Renforcement du système de prévention et de répression de la torture dans l'État de Rio de Janeiro et action visant à le faire mieux connaître	Mecanismo Estadual de Prevenção e Combate à Tortura do Rio de Janeiro et Justiça Global	2021	27 556
34. Chili	Élaboration de protocoles et de principes directeurs concernant les interrogatoires aux fins de la surveillance de la torture, compte tenu des questions de genre ; organisation de séminaires et de formations	Fundación 1367, Casa Memoria José Domingo Cañas	2019	24 571
35. Chili	Renforcement du processus d'intégration et de mise en service du mécanisme national de prévention au sein de l'institution nationale des droits de l'homme	Association pour la prévention de la torture	2020	25 000
36. Chili	Mise au point d'activités de prévention de la torture et des mauvais traitements, axées en particulier sur les femmes, les enfants et les groupes vulnérables	Corporación Opción	2020	25 000
37. Chili	Formation des fonctionnaires à la mise en œuvre des recommandations du Sous-Comité ; amélioration de la coopération entre le mécanisme national de prévention et les autorités compétentes	Fondation Henry Dunant Amérique latine	2020	24 835
38. Chili	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention en matière de mesure de l'utilisation des armes à létalité réduite	Centro de Estudios en Seguridad Ciudadana de Instituto de Asuntos Públicos de l'Université du Chili	2022	29 155
39. Costa Rica	Renforcer les capacités du mécanisme national de prévention en matière de contrôle des conditions de détention et du traitement réservé aux personnes privées de liberté, en particulier en ce qui concerne l'application du Manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Protocole d'Istanbul)	Instituto Latinoamericano de las Naciones Unidas para la prevención del Delito y el Tratamiento del Delincuente	2021	30 000
40. Équateur	Renforcement de l'équipe pluridisciplinaire constituée pour permettre au mécanisme national de prévention d'effectuer des visites	Mécanisme national de prévention de la torture et des traitements cruels, inhumains et dégradants	2019	25 000

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>	
	sur le terrain ; activités visant à faire mieux connaître le mandat du mécanisme national de prévention ; amélioration de l'accessibilité des lieux de privation de liberté en vue de la conduite de visites par le mécanisme national de prévention ; activité visant à faire mieux connaître le mécanisme et à renforcer le dialogue avec les organisations de la société civile				
41.	Honduras	Formation du personnel pénitentiaire aux normes relatives aux droits de l'homme et à la prévention de la torture	Ministère de la justice et des droits de l'homme	2012	20 000
42.	Honduras	Fourniture d'un appui technique au mécanisme national de prévention ; formation des juges, des procureurs et des défenseurs publics	Association pour la prévention de la torture – Panama	2012	14 847
43.	Honduras	Réforme législative et appui au mécanisme national de prévention	Association pour la prévention de la torture – Panama	2013	30 325
44.	Honduras	Formation aux droits et aux devoirs des personnes privées de liberté	Comité national pour la prévention de la torture	2014	35 000
45.	Honduras	Appui au mécanisme national de prévention aux fins de l'application effective des recommandations du Sous-Comité	Association pour la prévention de la torture – Panama	2015	34 967
46.	Honduras	Formation des professionnels de la justice et des étudiants à l'utilisation du Protocole d'Istanbul	Centro de Prevención, Tratamiento y Rehabilitación de la Víctimas de la Tortura y sus Familiares	2015	34 995
47.	Honduras	Élaboration d'un projet de loi portant modification de la loi en vigueur relative au mécanisme national de prévention et lobbying en vue de l'adoption de ce projet de loi ; renforcement des capacités techniques du personnel du mécanisme national de prévention ; élaboration de manuels sur la surveillance des lieux de détention	Centro de Prevención, Tratamiento y Rehabilitación de la Víctimas de la Tortura y sus Familiares	2018	25 000
48.	Honduras	Renforcement des capacités des comités locaux pour la prévention de la torture et de la coordination entre ces comités ; élaboration d'un guide pratique ; organisation de conférences pour accroître faire mieux connaître les comités locaux	Comité national pour la prévention de la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants	2019	25 000

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>	
49.	Honduras	Renforcement des mesures visant à protéger contre la torture les groupes vulnérables en détention, à savoir les enfants, les femmes, les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes, ainsi que les personnes d'ascendance africaine et les autochtones	Comité national pour la prévention de la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants	2020	29 950
50.	Hongrie	Amélioration des techniques d'entretien utilisées par le mécanisme national de prévention, activités visant à faire mieux connaître ses activités et échange de données d'expérience avec des experts internationaux	Commissaire aux droits fondamentaux	2020	10 249
51.	Hongrie	Sensibilisation des personnes privées de liberté et du personnel des lieux de détention au mandat et aux activités du mécanisme national de prévention	Commissariat national aux droits de l'homme	2022	29 773
52.	Kazakhstan	Amélioration de la situation des droits des détenus par le renforcement des capacités du mécanisme national de prévention	Penal Reform International	2022	30 000
53.	Kirghizistan	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention en ce qui concerne les garanties offertes pendant les premières heures de détention, notamment recensement des lacunes juridiques et action en faveur d'une réforme de la législation ; surveillance des établissements psychiatriques	Association pour la prévention de la torture	2018	25 000
54.	Kirghizistan	Amélioration des capacités du mécanisme national de prévention, des professionnels de la médecine légale et des avocats en matière de prévention de la torture, en particulier en ce qui concerne l'application du Protocole d'Istanbul	Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau	2020	29 924
55.	Kirghizistan	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention et de la société civile en matière de conduites de visites de contrôle basées sur des méthodes révisées conformes aux normes internationales	Penal Reform International	2020	29 645
56.	Maldives	Action visant à informer les détenus étrangers de leurs droits	Commission des droits de l'homme des Maldives	2012	13 200

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	fondamentaux dans leur propre langue			
57. Maldives	Appui au mécanisme national de prévention aux fins de l'application effective des recommandations du Sous-Comité	Association pour la prévention de la torture, en partenariat avec la Commission des droits de l'homme des Maldives	2012	20 000
58. Maldives	Appui au mécanisme national de prévention aux fins de l'application effective des recommandations du Sous-Comité	Commission des droits de l'homme des Maldives	2013	15 329
59. Maldives	Analyse du risque de violence auquel sont exposés les enfants maldiviens privés de liberté	Division de la justice pour mineurs, Ministère de l'intérieur	2014	23 786
60. Maldives	Élaboration et mise en œuvre d'un programme de formation à l'utilisation du Protocole d'Istanbul aux fins de la conduite d'enquêtes efficaces sur la torture et autres mauvais traitements	Redress Trust	2014	34 876
61. Maldives	Constitution d'une base de données interne permettant de suivre l'application des recommandations du mécanisme national de prévention	Commission des droits de l'homme des Maldives	2020	8 928
62. Maldives	Amélioration des conditions de détention et du traitement des femmes privées de liberté au sein du système de justice pénale aux Maldives par le renforcement du mécanisme national de prévention	Association pour la prévention de la torture	2022	30 000
63. Mali	Formation des agents de la force publique ; sensibilisation à la prévention de la torture au niveau gouvernemental	Avocats sans frontières	2020	25 000
64. Mauritanie	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention concernant les groupes vulnérables et action visant à le faire mieux connaître et à renforcer le dialogue avec les parties prenantes	Mécanisme national de prévention de la torture	2020	25 000
65. Mauritanie	Formation des policiers, des juges et des procureurs au mandat du mécanisme national de prévention et aux normes relatives à la prévention de la torture ; formation du personnel du mécanisme national de prévention à l'établissement de rapports et à la conception de stratégies de suivi	Mécanisme national de prévention de la torture	2020	30 000

					<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>		
66.	Mexique	Formation à l'utilisation du Protocole d'Istanbul	Colectivo contra la Tortura y la Impunidad	2012	19 807
67.	Mexique	Formation des magistrats à la lutte contre la torture, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les membres du Sous-Comité et les principales institutions judiciaires nationales	Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau	2013	46 855
68.	Mexique	Formation aux droits de l'homme et à la prise en compte des questions de genre dans la prévention de la torture	Gouvernement d'Oaxaca	2014	35 000
69.	Mexique	Appui à l'action menée par le Procureur fédéral concernant le contrôle et l'évaluation des analyses médico-légales	Asistencia Legal por los Derechos Humanos	2015	35 000
70.	Mexique	Renforcement des capacités des juges de l'application des peines de façon qu'ils puissent exercer un contrôle juridictionnel effectif dans les lieux de détention, notamment à des fins de prévention de la torture	Documenta, Análisis y Acción para la Justicia Social	2016	24 813
71.	Mexique	Révision de la méthode employée par le mécanisme national de prévention en matière de surveillance préventive, l'accent étant mis sur les premières heures de la détention	Association pour la prévention de la torture – Panama	2018	24 914
72.	Mexique	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention en matière de surveillance des lieux de détention ; élaboration d'avis et de recommandations	Documenta, Análisis y Acción para la Justicia Social	2020	29 643
73.	Mexique	Renforcement et institutionnalisation du rôle des commissions publiques des États de Baja California et de Jalisco en tant que mécanismes locaux de prévention de la torture	Documenta, Análisis y Acción para la Justicia Social	2021	28 196
74.	Mexique	Renforcement des capacités des fonctionnaires et la collaboration du mécanisme national de prévention avec les entités étatiques	Mécanisme national de prévention de la torture	2022	29 900
75.	Mozambique	Achèvement de l'intégration du mécanisme national de prévention dans la structure organisationnelle de la Commission nationale des droits de l'homme	Commission des droits de l'homme du Mozambique	2021	30 000

				<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>	
<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>		
76.	Niger	Renforcement des capacités du nouveau mécanisme national de prévention en matière de surveillance des lieux de détention	Commission nationale des droits humains	2020	30 000
77.	Niger	Appui au bon fonctionnement du mécanisme national de prévention grâce à la mise en œuvre, en collaboration avec la société civile, d'un programme de formation et de renforcement des capacités	Commission nationale des droits humains	2021	30 000
78.	Niger	Renforcement des capacités des membres du mécanisme national de prévention, des agents de la force publique, des juges, des acteurs de la société civile et des médias en ce qui concerne les mécanismes de prévention de la torture dans les prisons	Alternative Espace Citoyen	2022	28 445
79.	Niger	Appui à la création du nouveau mécanisme national de prévention ; formation des fonctionnaires de l'État au plan d'action du comité de pilotage du mécanisme national de prévention ; amélioration de la coopération entre le mécanisme national de prévention et les principales parties prenantes	Coalition nigérienne contre la peine de mort	2022	29 939
80.	Nouvelle-Zélande	Collecte de données factuelles en vue d'éclairer les débats en cours sur les changements institutionnels, législatifs et comportementaux vis-à-vis du recours au placement à l'isolement et aux moyens de contention dans les lieux de privation de liberté de Nouvelle-Zélande ; contribution à l'élaboration d'une approche normalisée et cohérente de ces pratiques en vue d'éliminer les écarts de facto entre les différents lieux de privation de liberté du pays	Commission des droits de l'homme	2016	24 775
81.	Nouvelle-Zélande	Renforcement des capacités de contrôle et de signalement du Bureau du Médiateur en ce qui concerne les conditions de détention des personnes présentant des déficiences psychosociales et des problèmes de santé mentale dans les différents lieux de privation de liberté, notamment dans les établissements pénitentiaires, les établissements psychiatriques et les	Bureau du Médiateur	2016	18 699

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	lieux de détention accueillant des personnes handicapées, ainsi que dans les centres de détention pour migrants			
82. Panama	Élaboration d'un guide pratique sur les méthodes de formation des fonctionnaires aux instruments internationaux et au mandat du mécanisme national de prévention	Mécanisme national de prévention de la torture	2020	24 945
83. Paraguay	Systématisation des registres de police	Ministère de l'intérieur	2012	19 984
84. Paraguay	Mise au point d'indicateurs relatifs à l'équité des procès qui permettent de contrôler le respect des garanties constitutionnelles en matière de légalité de la détention et de présomption d'innocence	Cour suprême de justice	2012	20 000
85. Paraguay	Appui à l'action menée par l'organe national chargé de la sélection des commissaires du futur mécanisme national de prévention	Ministère de la justice et du travail	2012	19 500
86. Paraguay	Contribution à l'élaboration de politiques publiques visant à prévenir la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants au sein du système judiciaire	Cour suprême de justice	2013	35 730
87. Paraguay	Promotion des droits humains fondamentaux des personnes privées de liberté et action visant à encourager la mobilisation des citoyens contre la torture au Paraguay	Fondation Celestina Pérez de Almada	2014	34 520
88. Paraguay	Renforcement des capacités institutionnelles en matière de surveillance et d'enquête sur la torture et les mauvais traitements par un appui aux activités du mécanisme national de prévention ; réalisation de travaux de recherche sur les causes profondes de la torture et des mauvais traitements ; coordination avec les parties prenantes ; aide à l'établissement de groupes de familles de victimes	Coordinadora de Derechos Humanos del Paraguay	2016	25 000
89. Paraguay	Création d'une plateforme Web pour les allégations de torture, accessible au mécanisme national de prévention et aux défenseurs publics	Mécanisme national de prévention de la torture de la République du Paraguay	2019	24 882

				<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>	
<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>		
90.	Paraguay	Rendre la plateforme Defensores plus accessible aux avocats afin d'améliorer l'enregistrement et le suivi des cas de torture	Asociación de Tecnología, Educación, Desarrollo, Investigación y Comunicación	2020	26 670
91.	Pérou	Élaboration d'un projet de loi portant modification de la loi en vigueur relative au mécanisme national de prévention et lobbying en vue de l'adoption de ce projet de loi ; renforcement des capacités techniques du personnel du mécanisme national de prévention ; élaboration de manuels sur la surveillance des lieux de détention	Mécanisme national de prévention de la torture – Bureau du défenseur du peuple	2019	16 250
92.	Pérou	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention et des principaux acteurs responsables de l'administration de la justice au Pérou en ce qui concerne la teneur des instruments internationaux	Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau	2020	24 943
93.	Pérou	Renforcer la capacité du mécanisme national de prévention en matière de lutte contre la violence à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes et des autres personnes vulnérables en détention	Association internationale du barreau	2022	29 689
94.	Philippines	Promotion de la création d'un mécanisme national de prévention ; renforcement des capacités de la Commission des droits de l'homme en matière de surveillance des lieux de détention	Commission des droits de l'homme	2022	30 000
95.	République de Moldova	Aide à la reprise des travaux du mécanisme national de prévention ; action visant à le faire mieux connaître et à renforcer son influence auprès des autorités publiques compétentes ; appui aux activités de contrôle et d'établissement de rapports menées par le mécanisme	Institut pour la démocratie	2016	25 000
96.	République de Moldova	Mise au point d'une stratégie visant à faire mieux connaître le mécanisme national de prévention en 2018 ; sensibilisation aux activités entreprises par le mécanisme en 2017 ; amélioration du dialogue entre les membres du mécanisme, le Bureau du Médiateur et les entités et institutions	Institut pour la réforme pénale	2018	23 270

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	nationales compétentes pour leur permettre d'étudier utilement les recommandations du mécanisme national de prévention et d'envisager des mesures pour y donner suite			
97. République de Moldova	Élaboration d'un module de formation à l'intention du personnel du mécanisme national de prévention portant sur les techniques de surveillance, d'interrogatoire et d'établissement de rapports	Centre de réadaptation pour les victimes de la torture « Memoria »	2019	25 000
98. République de Moldova	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention en matière de surveillance des lieux de détention	Institut pour la réforme pénale et le mécanisme national de prévention	2022	29 250
99. Roumanie	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention en ce qui concerne la surveillance des établissements psychiatriques, au moyen d'ateliers et de brochures et par la collaboration avec les organisations de la société civile	Association pour la prévention de la torture	2019	22 545
100. Sénégal	Appui au mécanisme national de prévention aux fins de l'application effective des recommandations du Sous-Comité	Observateur national des lieux de privation de liberté	2015	34 771
101. Sénégal	Appui au mécanisme national de prévention aux fins de l'application effective des recommandations du Sous-Comité	Association pour la prévention de la torture, en partenariat avec le mécanisme national de prévention	2015	18 938
102. Sénégal	Augmentation du nombre de visites effectuées par le mécanisme national de prévention, essentiellement auprès des personnes ayant des problèmes de santé mentale, des personnes handicapées, des personnes vivant avec le VIH/sida et des mineurs ; formation des agents de la force publique au traitement des personnes privées de liberté ; faire connaître le mécanisme national de prévention au public par des programmes radiophoniques dans les zones rurales	Observateur national des lieux de privation de liberté	2018	25 000
103. Sénégal	Faire mieux connaître le mécanisme national de prévention; recensement, avec les parties prenantes, des principales causes des mauvaises conditions de détention	Observateur national des lieux de privation de liberté	2020	24 757

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
104. Sénégal	Renforcement de la protection des personnes privées de liberté, en particulier les membres de groupes vulnérables	Observateur national des lieux de privation de liberté	2021	29 738
105. Sénégal	Renforcement de la capacité des agents des forces de l'ordre et des autres parties prenantes à prévenir l'emploi de la torture contre les migrants	Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme	2022	29 866
106. Espagne	Appui au mécanisme national de prévention dans la mise en applications des recommandations sur l'utilisation des moyens de contention dans le système pénitentiaire	Observatoire du système pénal et des droits de l'homme de l'Université de Barcelone	2022	30 000
107. Afrique du Sud	Institutionnalisation du volet prévention des tâches du mécanisme national de prévention ; action visant à faire mieux connaître le mécanisme national de prévention et à sensibiliser à ses travaux	Commission sud-africaine des droits de l'homme	2022	29 900
108. Togo	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention au moyen d'activités de formation, de visites d'étude et de l'achat de matériel	Commission nationale des droits de l'homme du Togo	2019	22 750
109. Togo	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention action visant à renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile et à faire mieux connaître le mécanisme national de prévention	Organisation mondiale contre la torture en collaboration avec le Collectif des associations contre l'impunité au Togo	2019	20 600
110. Togo	Formation sur la tenue d'« audiences foraines » pilotes et sur le recours excessif à la détention provisoire à l'intention du personnel du mécanisme national de prévention et des autorités judiciaires	Association pour la prévention de la torture	2020	25 255
111. Togo	Création d'un observatoire pour la prévention de la torture ; formation des policiers, des magistrats, des journalistes et des membres de la société civile à la prévention de la torture	Collectif des associations contre l'impunité au Togo	2020	25 000
112. Togo	Renforcement des capacités des hauts responsables de la police et des forces armées, ainsi que du	Commission nationale des droits de l'homme du Togo	2021	19 522

<i>État</i>	<i>Descriptif du projet</i>	<i>Entité d'exécution</i>	<i>Année</i>	<i>Montant de la subvention (dollars É.-U.)</i>
	personnel pénitentiaire, en matière de prévention de la torture			
113. Togo	Renforcement des capacités du personnel des établissements pénitentiaires en matière de prévention de la torture	Solidarité mondiale pour les personnes démunies et les détenus	2021	17 548
114. Togo	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale ; sensibilisation des communautés	Collectif des associations contre l'impunité au Togo	2021	27 209
115. Togo	Renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité en matière de techniques d'interrogatoire non coercitives ; renforcement de la collaboration avec le mécanisme national de prévention	Solidarité mondiale pour les personnes démunies et les détenus	2022	29 987
116. Togo	Renforcement des capacités des agents de la force publique en matière de prévention de la torture	Collectif des associations contre l'impunité au Togo	2022	30 000
117. Ukraine	Appui au nouveau mécanisme national de prévention, au Bureau spécial d'enquête et aux avocats chargés de l'aide juridictionnelle	Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau	2019	24 994
118. Ukraine	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention pour ce qui est des visites des lieux de détention, de l'élaboration de rapports et de la formulation de recommandations et de lignes directrices relatives aux conditions de détention	Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien	2020	25 000
119. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Évaluation de l'approche sur laquelle se fonde les méthodes de travail actuelles du mécanisme national de prévention afin d'améliorer son respect des normes internationales relatives aux droits de l'homme	Mécanisme national de prévention du Royaume-Uni	2021	25 000
120. Uruguay	Renforcement des capacités du mécanisme national de prévention en matière de surveillance de la violence dirigée contre soi-même et du risque de suicide chez les adolescents privés de liberté	Mécanisme national de prévention de la torture	2021	16 200
Total des subventions accordées				3 188 444